

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But- Une Foi



Avec l'appui de :



Atelier de validation de la stratégie d'engagement de la société civile dans le GFF Sénégal (Le Mécanisme de Financement Mondial de la Santé)

Hôtel Onomo Dakar, 3-4-5 octobre 2017



TERMES DE RÉFÉRENCE

1. CONTEXTE

La situation sanitaire et accès à la santé au Sénégal

A l'instar de la grande majorité des pays africains, la situation sanitaire du Sénégal reste encore préoccupante. Les populations rencontrent toujours des difficultés d'accès aux soins de santé. Cela s'explique en partie par le fait que la grande majorité des populations (80%) est exclue des mécanismes formels de prise en charge des soins de santé.

A cela s'ajoute un déficit concernant la couverture en infrastructure sanitaire (le ratio de couverture en structures hospitalières est d'1 hôpital pour 388 412 habitants contre 1 hôpital pour 150 000 habitants selon les normes fixées par l'OMS¹. Il en est de même en termes de couverture pour les centres et postes de santé.

Par ailleurs, il est constaté un déficit en personnel dû à l'effet de la croissance démographique que connaît le pays. Ce déficit en ressources humaines, notamment en personnel soignant touche toutes les catégories socio professionnelles. Il est caractérisé par des disparités géographiques avec une concentration pléthorique à Dakar et à Thiès. Malgré les efforts consentis pour renforcer les effectifs, les indicateurs de couverture montrent que les objectifs du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018 et les normes fixées par l'OMS sont loin d'être atteints : le niveau de couverture est d'1 médecin/12336 contre 1/10000 habitants selon les normes de l'OMS ; 1 sage-femme/2933 femmes en âge de reproduction contre 1/300 selon les normes de l'OMS ; 1 infirmier/4155 habitants contre 1/3000 habitants selon les normes de l'OMS².

De cette situation, il résulte une accessibilité inégale des populations aux soins, particulièrement les plus pauvres qui sont plus vulnérables face aux maladies chroniques et/ou coûteuses.

Le PSE pour la prise en charge de protection sociale

A l'analyse globale de la situation du pays, le gouvernement issu des élections de 2012 s'est doté d'un plan et d'une approche stratégique,

¹ ANSD, « Enquête Continue sur les Prestations des Services de Soins de Santé (ECPSS) », 2015, p. 3.

² ANSD, ECPSS, 2015, p. 5.

décliné dans le « **Plan Sénégal Émergent (PSE)** ». Ce plan est le référentiel unique en matière de politiques économiques et sociales dans la perspective de bâtir une société solidaire dans un Etat de droit à l'horizon 2035.

Pour réaliser l'émergence économique et les droits humains durables, le PSE s'articule autour de trois piliers dont le pilier n°2 porte sur le « **capital humain, la protection sociale et le développement durable** » qui vise à développer entre autres, des services sociaux de base tels que l'élargissement de l'assiette d'accès aux services de santé et à la couverture sociale.

Le gouvernement a mis en place un cadre institutionnel pour prendre en charge cette orientation avec les actions suivantes :

- L'élaboration d'une Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) dans le but d'améliorer l'équité de la protection sociale et d'étendre la couverture de l'assurance santé ;
- La mise en place du Programme CMU et la création d'une Agence chargée de sa mise en œuvre ;
- La création de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale pour la prise en charge des ménages vulnérables.

De manière plus spécifique au secteur de la santé, l'Etat a défini la Politique Nationale de Santé dans la lettre de politique sectorielle qui est mise en œuvre par le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) dont l'axe stratégique « Accélération de la lutte contre la mortalité et la morbidité maternelles néonatales et infanto -juvéniles » a été érigé en priorité.

En effet le Sénégal s'est engagé à accélérer les efforts pour mettre fin aux décès évitables de mères, nouveau-nés, enfants et adolescents et améliorer leur qualité de vie.

2. Le GFF AU SENEGAL :

Le Mécanisme de Financement Mondial en faveur de « *Chaque femme, Chaque enfant* ».

Au niveau international, l'engagement politique du Sénégal est articulé autour de diverses stratégies mondiales dont « *Chaque femme, Chaque enfant 2016 -2030* », « *Plan opérationnel chaque nouveau-né* », « *Family planning 2020* » entre autres.

Le Mécanisme de Financement Mondial en soutien à l'initiative « *Chaque femme, chaque enfant* » (GFF) est un programme financé par la Banque Mondiale en faveur des pays qui souffrent de déficits de

financement dans le domaine de la Santé de la Reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.

L'objectif principal du GFF est d'améliorer la santé et le bien-être des femmes et des enfants mais aussi et surtout de faire baisser considérablement les taux de mortalité maternelle, néo natale et infantile en mettant fin aux décès évitables de la mère et du nouveau-né, d'ici à 2030.

Le GFF apparaît ainsi comme une réponse pour assister les pays n'ayant pas atteint les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) 4 (Réduire la mortalité infantile) et 5 (Améliorer la santé maternelle) à améliorer les performances dans ces indicateurs.

I. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU GFF AU SENEGAL

Le Sénégal est retenu dans la vague 2 des pays candidats au mécanisme de financement mondial (GFF) en vue de soutenir le pays dans la mise en œuvre des ODD et de la stratégie mondiale 2.0.

Chaque pays candidat au GFF doit élaborer et soumettre un Dossier d'Investissement (DI).

Ce DI doit décliner les stratégies prioritaires du pays basées sur les bonnes pratiques, les besoins de renforcement et les innovations pour une accélération de l'élimination des décès évitables des femmes et des enfants et ensuite élaborer et proposer sa Stratégie de Financement (SF).

1. Les activités menées par l'État et ses partenaires :

➤ L'élaboration du Dossier d'Investissement SRMNIA

Le Dossier du Sénégal est piloté par la DSRSE-Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant, en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ce dossier a priorisé les interventions sur les goulots d'étranglement liés à la SRMNEA et basé essentiellement sur le plan stratégique intégré de la Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et de l'Adolescent (SRMNIA) élaboré par le Ministère de la santé et de l'Action Sociale (MSAS).

➤ L'élaboration d'une stratégie de financement du secteur de la santé

Le MSAS, sous le leadership de la Direction de la Planification et de la Recherche en Santé (DPRS) a validé la stratégie de financement du secteur de la santé pour favoriser (i) la mobilisation de toutes les ressources (nationale/extérieure) et (ii) leur utilisation efficiente. Un

atelier a été organisé par la DPRS du 6-8 septembre 2017 avec les partenaires pour développer le plan de mise en œuvre.

➤ **La mise en place de la Plateforme**

La mise en place du programme GFF nécessite l'établissement d'une plateforme pour coordonner la préparation des deux documents ci-dessus et assurer une participation maximale et inclusive de la Société civile.

Cette plateforme regroupe l'Etat, le secteur privé et la Société civile et a pour objectifs de formuler et de proposer le mode de financement de la santé du pays et la stratégie de prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant.

Pour la DSRSE cette plateforme constitue un pilier de soutien au gouvernement pour le développement du DI, la mobilisation des ressources, la veille sur la performance du programme, la redevabilité, le plaidoyer et l'appui à l'offre de soins, entre autres tâches.

➤ **Information et consultation**

Le MSAS/Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant (DSRSE) a lancé - avec l'appui de la Banque Mondiale - un processus d'information et de consultation de la société civile pour la mise en place d'une plate-forme nationale participative et inclusive en vue de la préparation du DI.

La DSRSE a ainsi pu organiser deux sessions au cours desquelles le draft de plan stratégique SRMNIA a été partagé avec les membres de la société civile (SC) sénégalaise, les parties prenantes de la plate-forme, et acteurs de la mise en œuvre du GFF.

2. Les activités menées par la société civile :

➤ **Réunions d'information**

Diverses réunions ont été organisées - au profit de la société civile - par les acteurs qui ont été parties prenantes du processus du GFF dès son début, à l'initiative de « *The Partnership* », la Banque Mondiale, l'ASBEF et le Réseau SiggilJiggen.

➤ **Atelier de partage et d'identification de la contribution de la Société civile dans le cadre de GFF :**

Suite à l'atelier de haut niveau sur le GFF tenu à Nairobi en novembre 2015, la société civile sénégalaise a organisé en mars 2016 un atelier de partage et d'identification de sa contribution dans le GFF, notamment dans les domaines de l'offre, de la demande, du renforcement de

capacités, du plaidoyer, de la communication, du suivi-évaluation et du contrôle citoyen.

➤ **La représentation**

La Société civile a été représentée à diverses activités du GFF au plan national et international.

II. JUSTIFICATION DE L'ATELIER DE PLANIFICATION

Le jeudi 17 août 2017, la Banque Mondiale et la DSRSE ont appuyé la Société civile structurée autour d'un comité d'initiative composé de ASBEF, la Coalition des Organisations de la Société Civile pour la promotion de la Planification Familiale (COSCPF), ADEMAS, CICODEV- pour l'organisation d'un atelier de restitution du Country Learning Workshop et du Forum UHC 2017 et de partage d'un cadre stratégique pour l'implication de la Société civile sénégalaise dans la Plateforme-Pays pour la mise en œuvre du Mécanisme Mondial du Financement de la Santé « *Global Financing Facility (GFF)* » au Sénégal.

Quelques constats ont été dressés lors de la session d'échanges sur le cadre stratégique pour l'engagement de la société civile et qui justifient l'opportunité de cet atelier parmi lesquels :

- L'Implication non structurée de la société civile
- La Contribution non concertée de la société civile
- La Diversité et atomie de la société civile santé
- La Méconnaissance des acteurs, expertise, des capacités et possibilités de contribution, leurs agendas et programmes.
- L'Existence de plusieurs coalitions et plateformes de la société civile en santé soutenues par différents PTF

Ces constats ont poussé les participants à recommander l'organisation avant le 31 septembre 2017 - pour tenir dans les délais de la finalisation et soumission du DI par le MSAS - d'un atelier de planification stratégique de la société civile pour ensemble s'accorder sur les formes d'engagement de la société civile et la structuration pour ce faire.

III. OBJECTIF GENERAL DE L'ATELIER

Cet atelier permettra de raffermir le cadre stratégique proposé lors de l'atelier du 17 août, d'élaborer et planifier ensemble les priorités et les formes de l'engagement de la société civile dans le GFF pays et la mise en place d'une gouvernance de la Société civile.

IV. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

OS1 : Faire une mise en niveau de tous les acteurs sur l'état de mis en œuvre sur le GFF et un partage d'expériences et de bonnes pratiques apprises de la Société Civile africaine et mondiale sur le GFF ;

OS2 : Finaliser la stratégie d'engagement de la Société Civile et l'identification et/ou formulation des priorités et des formes d'implication de contribution de la société civile dans le GFF Sénégal traduite en plan d'action ;

OS3 : Renforcer la contribution de la Société Civile et la mise en place d'un cadre de gouvernance pour son implication effective ;

OS4 : Finaliser le plan d'action de la société civile ainsi que les autres modalités d'implication et de contribution de la société civile dans le GFF Sénégal.

OS5 : La structuration de la société civile et la mise en place d'un cadre de gouvernance pour son implication effective dans la Plateforme GFF pays.

V. RESULTATS ATTENDUS

R1 : Les acteurs de la société civile sont informés de l'état de mise en œuvre du GFF au Sénégal et ont partagé leurs expériences et bonnes pratiques au niveau africain et mondial ;

R2 : La stratégie d'engagement avec les priorités et les formes d'implication et de contribution de la société civile dans le GFF Sénégal est formulée et adoptée ;

R3 : Un plan d'action de la société civile pour le GFF finalisé ;

R4 : Le cadre de gouvernance de la société civile pour son implication effective dans la Plateforme GFF pays est mis en place.

VI. METHODOLOGIE DE L'ATELIER

Des sessions de présentations et d'échanges en plénière, des talk-shows et des groupes de travail.

VII. FINANCEMENT DE L'ATELIER

CICODEV a pu bénéficier de l'appui de son partenaire OSIWA dans le cadre de son programme Santé pour financer un projet pilote GFF, incluant entre autres la tenue d'un atelier de 3 jours pour 50 à 60 personnes.

La session a aussi bénéficié de l'appui technique et financier d'Evidence for Action-Mama Ye une ONG britannique dont l'une des missions est le renforcement des capacités des OSC dans le plaidoyer pour le financement de la santé et le GFF.

VIII. DATE ET LIEU

L'atelier se tiendra les 3-4-5 octobre 2017 à l'hôtel Onomo, Route de l'Aéroport Yoff

IX. PARTICIPANTS

1. Cet atelier est organisé par la société civile en collaboration avec le MSAS/DSRSE.
2. Il regroupera 50 à 60 participants choisis dans les catégories ci-dessous :
 - OSC. ONG et ONGI
 - Gouvernement (*DSRSE, DPRS, DGPSN, Direction Etat-civil...*)
 - PTF.
 - Elus locaux
 - Bajenu-Gox
 - Mutualistes
 - Alliance du Secteur privé de la santé (

X. PROGRAMME

Date	Heures	Activités	Responsables
Jour 1 : QU'EST CE	Session1 : CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE		<u>Présidence :</u> MSAS
	8h30-9h00	- Mise en place	CICODEV
	9h00	- Session 1 : Ouverture officielle.	
	9h-9h05	Mot de bienvenue	COSCPF
	9h05-9h10	Cadrage de l'atelier (TdRs):	ANJ-SR/PF
	9h10-9h20	Mot d'appréciation	Banque Mondiale

QUE LE GFF ?	9h20-9h30	Mot d'appréciation	OSIWA
	9h30-9h45	Ouverture officielle	MSAS
	9h45-10h00	Présentation des participants par catégorie	Participants
	10h00-10h30	Pause café.	
	Session 2 : Plénière : Le GFF : Qu'est-ce que c'est ? Et où en sommes-nous ?		<u>Facilitation :</u> ADEMAS
	10h30-13h30	<p>-Sénégal/État :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier d'Investissement : Où en sommes-nous ? MSAS/DSRSE - Stratégie Nationale de Financement de la Santé (SNFS) MSAS/DPRS : Où en sommes-nous ? <p>-Sénégal/Société Civile : Où en sommes-nous ? ASBEF</p> <p>-Expériences d'ici et d'ailleurs : Options/Mama Ye (<i>la participation de la société civile dans le GFF en Afrique et le monde, les standards minimums pour la participation de la société civile, le Score card, les instances et formes de représentation</i>)</p>	
	13h30-14h-30	Pause Repas	
	Session 3 : Talk-show en wolof : le GFF : qu'est-ce que c'est ?		« Journalistes » : RESOPOPDEV et MamaYe <u>Les Invités :</u> DSRSE, BM et ASBEF
	14h30-16h00	<ul style="list-style-type: none"> - Talk-show pour faciliter l'appropriation du GFF par les différents acteurs et permettre une bonne compréhension du contenu du DI - Questions Réponses avec le public : 	Participants
	16h00-16h15	Pause café.	
Session 4 : Travaux de groupe : Nos priorités et formes d'implication. Que peut apporter la SC au GFF Sénégal ?		<u>Facilitation :</u> ASBEF et Mama Ye	
16h15-18h	<p>Demander aux participants de réfléchir sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et formuler les axes et activités prioritaires de notre intervention ; - Pourquoi ces axes et activités sont-ils importants ? - Qui les mène déjà ? Qui peut les mener ? Où les mener ? - Comment les mener ? Dans 		

		<p>quelle durée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sont-ils déjà dans le DI ? Sont-ils dans la SFS ? Quel plus peut apporter la SC ? - Comment les financer ? Quel apport de la SC ? 	
<p>Jour 2 : Nos priorités et formes d'implication. Que peut apporter la SC au GFF Sénégal ?</p>	Session 5 : Plénière		
	9h-10h30	Mise en commun des résultats des travaux de groupe.	<u>Modération :</u> ACDEV. AfriYan
	10h30-10-15	Pause café.	
	Session 6 : Plénière de synthèse et de formulation du cadre stratégique à partir des résultats des travaux de groupe.		
	10h15-13h00	<p>Formulation et validation du Cadre stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les axes et activités prioritaires de notre intervention ➤ Qui les mène déjà ? Qui peut les mener ? Où les mener (zones) ? ➤ Comment les mener ? Dans quelle durée ? ➤ Sont-ils déjà dans le DI ? Quel plus la SC peut apporter ? ➤ Comment les financer ? Quel apport de la SC ? 	<u>Présentation :</u> CICODEV <u>Modération :</u> Mama Ye.
	13-14h30	Pause Repas	
	Session 7 : Suite Plénière d'élaboration du plan d'action.		
14h30-16h30	Elaboration de notre plan d'action prioritaire (<i>les axes prioritaires et les activités, les délais de mise en œuvre, les acteurs de la mise en œuvre, leur financement</i>)	<u>Facilitation :</u> Mama Ye. <u>Modération :</u> CONGAD/RESSIP	
<p>Jour 3 : Comment nous structurons-nous pour la mise en œuvre de notre plan d'action prioritaire ?</p>	Plénière		
	9h00-10h30	<p>Formulation des modalités de coordination et de structuration de la SC au niveau pays et sur le plan global :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication – Coordination - Réunions mensuelles - Calendrier à partager - Comment assurer le suivi des activités du GFF sur le terrain - Comment s'assurer d'une communication à deux voies (avant-après les réunions nationales, globales) - Charte - Draft de Tdrs du représentant (rôle, attentes, mandat et durée). Responsabilités. 	<u>Facilitation :</u> Consultant ENDA SANTE

		<ul style="list-style-type: none"> - Quelle forme de structure ? - Quelles sont les instances nécessaires ? <p>Comment cette structure devra interagir avec le MSAS, la BM et les PTF, le GFF.</p>	
	PM. Plénière :		
		Mise en place de la structure de gouvernance de la société civile	<u>Facilitation :</u> Consultant ENDA SANTE